Acte Certifié exécutoire

Envoi: 27/11/2009

Réception par le Prefet : 27/11/2009

Publication: 04/12/2009

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de





Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

l'Assemblée **N°** CP-2009-15-3-3

Séance du vendredi 27 novembre 2009

ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES N° A132 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A132 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A132	2004	282 922 €	- 14 744 €	268 178 €
A132	2005	534 578 €	- 39 871 €	494 707 €
A132	2007	2 156 962 €	- 7 662 €	2 149 300 €
A132	2009	6 086 017 €	120 743 €	6 206 760 €

LE PRESIDENT Pour le Président

du Conseil Général du Haut-Rhin et par délégation,

le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté